Chronique Roubaisienne

BUREAU : 39, Rue Pauvrée, 39 — ROUBAIX
TELEPHONE — N° 3.28. — TELEPHONE

Les Fêtes du Cul-de-Four et du Pile

Les fêtes ont continué hier et se sont prolongées, comme la veille, très tard dans la soirée.

AU CUL-DE-FOUR

Ce fut, dès cinq heures du matin une grande Braderie, rue de Tourcoing, entre la rue Jacquard et le pont Morel, braderie avec prunes aux marchands.

Puis, à l'issue de la Braderie, un grand concours de pinsons.

Une course en sacs, un concours de pigeons et des courses pédestres occupèrent le reste de la matinée.

N'oublions pas la course cycliste Roubaix-Armentières, avec retour du reste. Cette course, qui eut lieu à dix heures, fut précédée d'un défilé avec le concours de la Fanfare de la Marlière.

Quant à l'après-midi, il fut on ne peut plus chargé.

Qu'on en juge par cette simple énumération : grand carrousel cycliste, réception des présidents de sociétes, grand cortège cycliste avec concours de vélos fleuris, de la Fanfare du Nord-Touriste et de cinq autres fanfares cyclistes.

Ce fut l'un des clous de cette fête et l'itinéraire, fort long, comprenait :

Formation rue d'Oran, rue de la Vigne, rue des Sept-Ponts, rue des Charpentiers, rue du Collège, place Fosse-aux-Chênes, rue de Tourcoing, rue Duflot, rue Turgot, rue Dombasle, rue La Bruyère, rue Rollin, rue Iéna, rue Meyerbeer, rue Rossini, rue Rollin, rue Bayart, rue La Bruyère, rue Voltaire (arrêt), rue Turgot, rue Saint-Laurent, rue Delattre, rue Saint-Joseph, rue Basse-Masure rue de Flandre, rue Voltaire, rue Basse-Masure, rue de Flandre, place Saint-François (arrêt), rue Saint-Joseph, rue Philippe-Lebon, rue des Sept-Ponts, rue Daubenton, rue Buffon, rue Drouot, rue de Flandre, rue Daubenton, boulevard de Metz, rue de la Vigne.

Une foule compacte garnissait les trottoirs et envahissait même la chaussée faisant une véritable ovation aux cyclistes et particulièrement aux fanfares.

Notons aussi le concours de pêche, le cortège de gymnastique et enfin la grande fête aérostatique qui, commencée par le lancement de ballons pilotes et de sujets grotesques, se termina vers cinq heures par le départ du ballon « L'Auréole ».

Dans la soirée des bals ont eu lieu, rue d'Iéna, à l'angle des rues de Flandre et Voltaire, rue Saint-Laurent et enfin rue d'Oran près de la barrière. Ils ne furent interrompus, un moment, que pour le feu d'artifice, tiré rue Daubenton entre le canal et le boulevard de Metz.

En somme, splendide journée, digne pendant de la première.

FETE DU PILE

Dans ce quartier aussi, la seconde journée a remporté le même succès que la première.

Voici tout d'abord les résultats de la course cycliste Roubaix-Lens.

Au départ, quarante-deux concurrents sont entrés en lice. Le retour s'est bien effectué.

Voici les nos des vainqueurs dans l'ordre d'arrivée : Constant, Vierdergaert, Albert Deset, Pascal Poulet, H. Allegouet, Georges Ferrain, R. Pollet, Tournelids, A. Devroux, Tourcoing ; Verrhnege, C. Corentyz, Desplanque, Selosse, Delbecque, Trianil, Verstraete, Béaghe, Winants, Deber, Castelain, F. Hartson, etc.

Puis ceux du concours de pêche qui, comme la course, eut lieu le dimanche :

1er prix, Victor Cauttermann ; 2e, L. Vigin ; 3e, Louis Messian ; 4e, Alphonse Corcels ; 5e, Joseph Derveaux ; 6e, Bourgois ; 7e, Victor Geenens ; 8e, Henri Leuridant ; 9e, Alfred Perigny ; 10e, C. Spébroucé ; 11e, Victor Delmarcq ; 12e, Jules Deschamps ; 13e, Joseph Chagnon ; 14e, Paul Dumay ; 15e, J. Descarpentrie.

La journée de lundi a commencé par une braderie qui s'étendait de la rue de Tournai à la rue des Trois-Ponts et qui fut très suivie. Ensuite eut lieu un concours de pinsons, un concours de chant, un grand carrousel à vélo, des concours de coqs, de pigeons, de diabolo, etc., etc. Chaque estaminet avait son jeu. Ici les amateurs de billards faisaient de savants carambolages, là les amateurs de dés cherchaient à amener le « grand poker », autre part, le mot « trou-madame » était dans toutes les bouches, les coqs claironnaient des provocations, les fléchettes voltigeaient à travers les salles d'estaminet avides de se planter dans le « cinquante ».

Le bal populaire du quartier du Sartel a obtenu un énorme succès.

ACCIDENT DE TRAMWAY

Hier, vers 2 heures et demie de l'après-midi, Marcel Baelde, âgé de 2 ans, jouait devant la maison de ses parents, sur le boulevard de Fourmies. A un certain moment, il voulut traverser la chaussée. Justement le car arrivait à vive allure. Tous les témoins de cette scène poussèrent des cris d'effroi. Il était en effet évident que le pauvre petit allait être écrasé.

Heureusement, le wattman ne perdit pas son sang-froid. Tamponné, l'enfant fut renversé, mais le car s'arrêta net et il ne fut pas blessé.

A LA BOURSE DU TRAVAIL

SYNDICAT DES CARRELEURS. — Les ouvriers carreleurs, réunis en assemblée générale, le lundi 31 mai, à la Bourse du Travail, remercient le camarade Henri Lefebvre, délégué de l'Union des Syndicats roubaisiens, des bons conseils par lui donnés et principalement des explications concernant la fusion de tous les syndicats du bâtiment et la nécessité d'éviter les questions personnelles qui peuvent nuire à l'Union des syndicats du bâtiment.

Décident de faire le plus de propagande possible auprès des ouvriers carreleurs qui ne sont pas encore syndiqués et lèvent la séance aux cris de : Vive le Syndicat ! Vive l'Union des travailleurs !

FEDERATION DES OUVRIERS DU BATIMENT DE ROUBAIX-TOURCOING ET ENVIRONS. — *Comité Fédéral.* — La réunion du Comité fédéral aura lieu aujourd'hui mardi, à sept heures et demie précises du soir, au siège de la Fédération, Bourse du Travail.

Ordre du jour : Correspondances et divers très importants.

N. B. — Nul syndiqué ne pourra assister aux réunions s'il n'est porteur de son livret et à jour de ses cotisations.

POUR LE CERCLE ATHLETIQUE

Une collecte faite après une partie de fléchette, chez François Boulanger, boulevard de Fourmies, pour le Cercle Athlétique socialiste, a produit la somme de 2 fr. 60.

CERCLE ATHLETIQUE SOCIALISTE

Hier a eu lieu l'entraînement sur les 100 m. — et sur 10 kilomètres.

Les camarades se sont surpassés ; ils ont continué pour l'heure et les camarades Féreau, Cohidon, et Verdicq ont couvert 16 k. 500 en une heure une minute.

VOYAGEUR POUR LILLE

Le service de la sûreté a arrêté hier matin, Grande-Rue, Pierre Dewinne, âgé de 25 ans, homme de peine, inculpé de vol, violences et voies de fait, sur mandat d'arrêt de M. Boulesteix, juge d'instruction à Lille.

EPAVE DE LA RUE

M. Louis Cholle, âgé de 31 ans, concierge chez M. Olivier, rue de Constantine, a trouvé hier un portemonnaie contenant une certaine somme.

AMICALE DES ARTS
Excursion à Phalempin

L'Amicale des Arts (Association des Anciens Elèves de l'Ecole de la rue des Arts) avait organisé dimanche une sortie sur Phalempin. Elle a obtenu le plus vif succès. A 6 heures 1/2 du matin, les excursionnistes arrivent à l'école et se forment en groupes pour garnir sans désordre les breacks qui vont les transporter à Phalempin.

Quatre grandes voitures contenant 130 personnes s'ébranlent à 7 heures précises, pendant que la musique joue une vigoureuse *Marseillaise* et que les 40 cyclistes, sous la conduite du délégué sportif, G. Gauthier, s'élancent à toutes pédales et serviront d'éclaireurs pour toute la route.

La caravane passe par Hem, Forest, Ascq, fait un arrêt d'une demi-heure à Lesquin, où se prend le petit déjeuner, et continue sur Templemars et Sectin. Elle arrive à Phalempin, à 10 heures et demie, après une route superbe, égayée de joyeuses chansons et d'airs variés que fait entendre l'orchestre vraiment très homogène.

Après avoir rallié les cyclistes, les excursionnistes visitent le bois : les ruines du Château du Plouick, les Quatre-Tilleuls, le Gros-Chêne, etc. Une farandole, conduite dans les allées fraîches et ombreuses, obtient un immense succès.

La musique reconduit le groupe à l'auberge du Plouick. On prend l'apéritif, pendant que se déroule un charmant concert. A une heure, les 170 personnes se mettent à table : dîner simple mais copieux auquel font honneur tous les convives.

Au dessert, M. De Rycke, président, remercie en quelques paroles, vivement applaudies, les sociétaires et amis de leur présence, qui encourage fort l'infatigable commission de l'Amicale des Arts ; de nouvelles fêtes sont à l'étude, de nouveaux projets sont élaborés.

Sans se lasser, l'Amicale, qui revendique une des premières places parmi les sociétés de ce genre, poursuivra son œuvre, et le président fait un vibrant appel au dévouement de tous pour maintenir et augmenter la haute et bonne réputation de l'Association.

Un vigoureux *vivat* est chanté, et après un repos d'une heure, les jeunes gens se dirigent vers le bal donné dans une grande prairie toute proche. Très animé, très pittoresque, ce bal ravit tout le monde, mais surtout les gracieuses dames et jeunes filles qui, au nombre d'une soixantaine, ont tenu à être du voyage.

C'est bien à regret que l'on se dirige vers les voitures, car le président a donné l'ordre à six le signal du départ.

Le retour s'effectue dans d'excellentes conditions et à 10 heures, tous les excursionnistes rentrent à Roubaix, fatigués, certes, mais charmés de leur voyage et réclamant avec insistance une deuxième sortie.

Nous croyons savoir que la Commission donnera suite à cette demande et organisera pour le mois de juillet une nouvelle excursion dont nous parlerons prochainement.

MOUVEMENT SOCIAL

SYNDICAT DES TAILLEURS DE PIERRES BLANCHES. — La réunion générale aura lieu le jeudi 3 juin, à sept heures précises du soir, au siège du syndicat, Au Plat d'Or, Grande-Place.

Ordre du jour : Questions d'une extrême urgence.

On y invite spécialement les non syndiqués.

ETAT CIVIL
de ROUBAIX du 31 mai 1909

Naissances. — Henri Debodenance, rue de la Perche, sentier de la Brasserie, 78. — Henri Bauduin, rue d'Alma, 105. — Marguerite Florin, rue d'Ypres, maisons Lepers. — Juliette Minet, rue Baucourt, 7. — André Seigneur, rue Lafontaine, maisons Decrane. — Antoinette Hocmert, rue Thècle, 3.

Décès. — Robert Meuris, 13 ans, coursier, avenue Julien Lagache. — Delphine Monnier, 77 ans, sans profession, rue de Blanchemaille.

LANNOY

CHAMPION DE TIR. — M. Victor Joly, fils de l'honorable maire de Lannoy, a remporté le championnat de tir du Nord et du Pas-de-Calais. Félicitations.

LYS

ACCIDENT DU TRAVAIL. — Jules Alavoine, aide maçon domicilié à Toufflers, travaillant pour le compte de Mme veuve Jouvenaux, entrepreneur, s'est fait une entorse au pied droit.

Le docteur Wartel lui a ordonné quelques jours de repos.

ETAT-CIVIL. — *Publications de mariages.* — Henri Herbaux, maçon à Roubaix, et Adelaïde Bori, fileuse à Lys. — Charles Fava, employé de commerce, et Marie Lefebvre, journalière à Lys.

GAZETTE TOURQUENNOISE
S'adresser provisoirement chez le citoyen DUMORTIER, 12, rue Desurmont.

ARRESTATION D'UN SATYRE

Le commissaire de police du 2e arrondissement a ouvert une enquête sur une affaire de mœurs, absolument scandaleuse.

L'accusé est un nommé Paul Loore, âgé de 73 ans, tailleur d'habits, demeurant rue des Cinq-Voies, cour Cambrésienne, 3, qui s'est livré sur des fillettes qu'il avait attirées chez lui à des pratiques obscènes.

Cette enquête s'est terminée presqu'aussitôt par l'arrestation de Loore qui a passé des aveux complets.

Il sera conduit à Lille aujourd'hui.

TENTATIVE DE CAMBRIOLAGE

Dans la nuit de dimanche à lundi, des malfaiteurs ont tenté de cambrioler l'église Sainte-Anne au Brun-Pain.

Armés de pinces-monseigneur ils avaient déjà fait sauter la serrure et démoli une plinthe et ils s'apprêtaient à soulever la porte pour la jeter hors de ses gonds, lorsqu'un épicier ayant entendu du bruit se mit à sa fenêtre, siffla, cria au voleur et les mit en fuite.

Une enquête est ouverte.

LE FIDELE DOMESTIQUE

M. Lecoutre Victor, cabaretier, quai des Canotiers, au Blanc-Seau, a déposé une plainte contre son domestique, Félix Verhels, qui avait conservé par devers lui une somme de 65 francs qu'il devait remettre à son patron.

Sans attendre le résultat de la plainte portée par son patron, estimant, du reste, que ce résultat ne pouvait qu'être déplorable pour lui, le domestique est passé dans le royaume de Léopold.

NOCES D'OR AU PONT-DE-NEUVILLE

Qui serait passé, hier matin, dans le quartier du Pont-de-Neuville, n'eut pas été peu étonné de le voir tout pavoisé et tout enguirlandé, alors qu'aucune ducasse n'était annoncée dans ces parages.

On y célébrait, en grandes pompes, les noces d'or de François Deburg, âgé de 76 ans, et de Sylvie Coucke, âgée de 74 ans.

Ah ! ce fut une belle fête, et on s'en souviendra longtemps.

Pour conduire les jubilaires à l'estaminet Benque, où avait lieu le banquet, un cortège s'était formé composé de cavaliers, qui ouvraient la marche, avec deux gardes suisses.

Puis, venaient : un groupe de gosses montés sur des ânes, un berger conduisant brebis et agneaux, le char des francs Boers, le fusil en bandoulière et le brûle-gueule entre les dents, un groupe de jeunes filles tout de blanc habillées, le char des joyeux compagnons et les diverses sociétés de cartes, de fléchettes, de boules, du quartier, précédant le landau des jubilaires que toute la population acclamait.

Des tabours et clairons et la commission, composée de MM. Lebrun-Billet, Selosse, Blanckaert, Rollens, fermaient la marche.

Les vins d'honneur ont été pris à l'estaminet Guermonprez.

Dans l'après-midi, des jeux populaires ont eu lieu dans tout le quartier.

ETAT CIVIL
de TOURCOING du 31 mai 1909

Naissances. — Denise Haquette, rue de Tunis, 26. — Camille Bignos, rue Lavoisier, 28. — Marie Masurel, rue du Vélodrome, 130. — Louis Cazier, rue de Belfort, 5. — Renaud Losaffre, rue Marceau, 3. — Jeanne Contamin, rue de Bailleul, maisons Gadenne.

Décès. — Jules Delvoye, rue Jourdan, 3. — Raymond Gadenne, rue de Belfort, 15. — Jérôme Cau, rue Nationale, 122.

LILLE

Terrible accident de Tramway

Un receveur tombé entre une remorque et le trottoir a le bassin fracturé

Un terrible accident qui très probablement entraînera la mort de la victime ou, en tous cas, la laissera gravement estropiée s'est produit dimanche soir rue de la Louvière.

Avant toute autre cause, il est dû à la disposition défectueuse des voitures-remorques contre laquelle nous nous sommes élevés à maintes reprises.

Ces véhicules, dépourvus de marche-pied et même d'une simple bordure qui permettrait au receveur de circuler le long de la voiture pour les besoins de son service, manquent pareillement de main-courante et de poignée de secours.

On sait à quelle dangereuse gymnastique sont contraints les employés obligés de passer d'un compartiment à l'autre pour la perception.

L'accident prévu s'est produit hier.

A 7 h. 20 du soir un train V motrice et remorque 243 passait rue de la Louvière, se dirigeant vers le Buisson.

La remorque était bondée de voyageurs et le receveur Blas Fernand, 24 ans, habitant rue Duguesclin, 2, avait fort à faire pour recevoir les prix des places.

Il avait quelques instants auparavant, et en les invitant à ne pas s'y appuyer, fait observer aux voyageurs qu'une barre était fendue et menaçait de se rompre.

Devant le numéro 65 de la rue, Blas voulut passer d'un compartiment à l'autre, mais pour le faire il dut empoigner la barre dont il venait de signaler le mauvais état et qui céda dans sa main.

Le malheureux perdant tout point d'appui, battit l'air de ses bras et tomba entre le côté de la voiture et la bordure du trottoir à cet endroit très rapproché de la voie.

Les voyageurs poussèrent un cri d'effroi, sautèrent sur le cordon de la sonnette. Trop tard ! le train était lancé et la remorque passa comprimant terriblement le receveur contre le trottoir.

Lorsque le car s'arrêta et que l'on put se porter au secours de Blas qui avait perdu connaissance, des soldats du 6e chasseurs à cheval le relevaient et avec les plus grandes précautions, le transportaient dans le bureau de la Brasserie Maes frères.

Là chacun se dévoua pour lui porter secours : les docteurs Turgard et Bouret arrivèrent et prodiguèrent leurs soins au blessé que des dames éventaient car il semblait prêt à passer entre leurs mains.

Les praticiens jugèrent bientôt de la gravité de l'état du malheureux qui avait le bassin fracturé et ordonnèrent d'urgence son transport à l'hôpital.

Pour avoir une voiture d'ambulance il fallut encore subir un fâcheux contretemps : on ne trouvait pas d'agent.

Le quartier du Buisson est un des plus déshérités sous ce rapport et l'on n'y voit que rarement le képi d'un sergent de ville.

Enfin l'un des assistants prit sur lui de requérir l'ambulance par téléphone.

Le malheureux Blas devait se marier samedi prochain ; il est le frère d'un sergent de ville qui put encore le voir avant qu'il n'arrivât à l'hôpital Saint-Sauveur où il est entré dans un état très grave sinon désespéré.

Une enquête est ouverte par la police pour établir les causes de l'accident.

La Fête annuelle des journalistss du Nord

Dimanche, l'Association Professionnelle des Journalistes du Nord, fondée depuis 1902, a célébré solennellement dans son assemblée générale annuelle la création de sa caisse de retraites.

Cette assemblée s'est tenue à 11 heures à l'hôtel Delannoy. Par voie de vote, le mandat de confiance a été renouvelé aux syndics sortants : MM. Siauve-Evausy, Duthil, Crépin, Andriensence, Lemaire, Carlier et Monier.

Le président, M. Henri LANGLAIS, en une cordiale et reconnaissante allocution, a rendu hommage, au milieu des acclamations au dévouement et à l'activité inlassables de notre très aimé secrétaire général, Siauve-Evausy, qui a été l'organisateur de la victoire.

M. SIAUVE-EVAUSY, en un remarquable rapport très documenté, a fait l'historique de notre Association depuis sa fondation et a passé en revue les différents exercices budgétaires et notamment celui de 1908-1909. Les opérations dernières se soldent pour nos trois caisses : syndicale, de secours et de retraite, par un bénéfice d'environ 200,000 francs.

Une ovation enthousiaste salue le rapporteur et l'impression du rapport est votée à l'unanimité sur la proposition de notre confrère Bailleul, de Dunkerque.

Ensuite, notre excellent trésorier Paul ASSOIGNON établit, en termes précis et clairs, le bilan prospère de nos différentes caisses syndicales.

LE BANQUET

A une heure très précise — la politesse du quatrième pouvoir — un banquet excellemment servi réunissait les hôtes des journalistes et une centaine de nos confrères dans le salon principal de l'hôtel Delannoy, tout égayé de gerbes et de corbeilles fleuries. A la table d'honneur avaient pris place autour de notre président : MM. le commandant Benoît, du 6e chasseurs, représentant M. le général Davignon ; Lyon, recteur de l'Université ; Charles Delesalle, maire de Lille ; Le Gall, trésorier-payeur général ; de Baflet, directeur des Postes ; Prélat, inspecteur d'académie ; Allantaz, inspecteur des chemins de fer du Nord ; Titren, vice-président du Bureau de bienfaisance ; Hébert, ancien directeur des Postes, membre de la commission de contrôle de la Loterie de la Presse du Nord, etc...

A l'heure des toasts, M. Henri LANGLAIS, président de notre Association, remercie les notabilités absentes et présentes des sympathies constantes qu'elles veulent bien témoigner à notre syndicat. Il a un mot aimable pour chacun de nos hôtes et après avoir rendu hommage à tous les collaborateurs du succès de notre Loterie, il termine en portant la santé des amis officiels qui n'ont jamais cessé d'encourager notre œuvre plus prospère et plus vivante que jamais.

M. Charles DELESALLE, maire de Lille, se rappelle avec plaisir l'accueil cordial qui lui fut toujours fait au sein de l'Association des Journalistes du Nord où l'on reçoit si volontiers le représentant de cette grande ville de Lille à laquelle nous sommes tous attachés sans distinction d'opinions. Si comme homme public dédéclare-t-il, il faut des adversaires, je n'ai jamais voulu d'ennemis parmi mes concitoyens. Après avoir souligné le rôle de la Presse qui encourage ou stimule les énergies administratives, M. le maire de Lille remercie notre syndicat de lui avoir donné, en la personne de M. Paul Assoignon, le collaborateur le plus actif et le plus dévoué. Il lève son verre en l'honneur de notre président et boit au succès de l'Exposition de 1912 organisée par les Journalistes du Nord et au développement de notre Association.

Au milieu des applaudissements de tous, MM. le maire de Lille et Paul Assoignon se donnent la fraternelle accolade.

M. LYON, recteur de l'Université, évoque l'époque où, sorti de l'Ecole normale, il comptait parmi nos confrères et où il se plaisait à écrire tantôt un article sur le bi-métallisme, tantôt sur la question d'Orient. C'est, déclare-t-il, mon meilleur souvenir de jeunesse. Dans votre Presse du Nord, ajoute-t-il, je suis frappé de voir l'esprit de largeur qui y règne, mettant en pratique l'admirable mot de Spencer : « Vous savez que dans toute opinion il y a une âme de vérité. » Je souhaite, conclut-il, de voir s'affirmer de plus en plus une constante et fidèle amitié entre l'Université et la Presse du Nord.

MM. DE BAROLET et ALLANTAZ, au nom des administrations des Postes et des Chemins de fer du Nord, assurent l'Association des Journalistes de leur amicale bienveillance.

Toutes ces allocutions, volontairement familières et confraternelles, sont soulignées par des applaudissements et des vivats.

LE CONCERT

Le concert commence, concert exquis où s'était groupée une élite d'artistes de premier ordre.

Mme Schubler-Voisines, premier prix de piano au Conservatoire, a interprété avec une rare maîtrise et une incomparable science des nuances *Fantaisie Impromptu* et *Nocturne* de Chopin.

Mlle Alice Foyer, une délicieuse chanteuse habitant Arras, prix d'honneur du Concours international de Lille, a fait valoir un soprano merveilleux, incomparable de jeunesse et de talent, dans l'air des *Noces de Jeannette* de Massenet, *l'Eau qui court* de Georges et *Je garde au fond du cœur*, une très remarquée composition de notre concitoyen Bouillard. Ce dernier, qui est un grand artistes, nous a charmés comme flûtiste dans *Fantaisie hongroise* d'Andersen et *Valse de Chopin*.

M. Carton un des lauréats les plus en vue de notre Conservatoire, où il conquit toutes les médailles, a mis en valeur de son organe superbe de baryton, *l'Air de Saint-Mégrin* de Hillemacker ; *le Chant du Pêcheur*, de Faust, et *Sylviana*, de Weber.

M. Détroy, pianiste, prix d'honneur du Conservatoire de Lille, un harmoniste apprécié, a fêté à la peine mais aussi à l'honneur. Il a été longuement acclamé avec ses camarades qui ont été couverts de bravos et de fleurs. La Presse reconnaissante les remercie.

Avant de se séparer, les journalistes ont entonné un triple vivat en l'honneur de MM. Langlais, Siauve-Evausy et Paul Assoignon.

SAVON MAKOKO Parfum suave et tenace VICTOR VAISSIER

Mort subite à l'Hippodrome

En assistant à une séance de cinéma, un rentier succombe à une affection cardiaque.

Une mort subite survenue lundi après-midi, au cours d'une séance cinématographique, à l'Hippodrome Lillois, a péniblement émotionné les spectateurs.

Il y a une huitaine de jours, un rentier, M. Emile Legros, âgé de 51 ans, demeurant à Itegnières (Ardennes), souffrant d'une douloureuse maladie, arrivait à Lille, afin de suivre le traitement d'un docteur de notre ville.

Il descendait dans un hôtel du centre, et, chaque jour il allait rendre visite à son médecin consultant.

Lundi après-midi, n'ayant aucun malaise, il se rendait à l'Hippodrome, afin d'assister à la séance cinématographique du Royal Vio.

Soudain — il était 5 heures environ — en proie à un violent malaise, le rentier s'affaissa.

Les personnes se trouvant à ses côtés, se précipitèrent à son secours, et, transportèrent le malade dans une salle voisine, où un docteur appelé en hâte, ne put que constater la mort.

L'infortuné rentier avait succombé à une affection cardiaque. Après les constatations d'usage, le corps de M. Legros a été transporté en voiture à son hôtel.

Un télégramme a été aussitôt adressé à la femme du défunt, afin de l'avertir du malheur qui la frappe.

Accident façade de l'Esplanade

Par suite de l'écroulement d'un chargement de fumier, trois ouvriers roulent sur la chaussée ; l'un d'eux est sérieusement blessé.

Dans la matinée de lundi, trois ouvriers, J.-B. Chrétien, 43 ans, demeurant à Ronchin, Achille Théry 33 ans, et J.-B. Barbieux, 39 ans, habitant tous deux rue des Elaques, 54, étaient chargés de venir à Lille prendre un chargement de fumier, pour le ramener chez leur patron, M. Houzé, rue de Lille, à Ronchin.

Il était onze heures quarante, lorsque leur véhicule, lourdement chargé, et sur lequel ils avaient pris place, longeait la façade de l'Esplanade, au pas lent d'un robuste cheval.

Soudain, à hauteur du numéro 54, par suite d'un cahot, une partie du chargement glissa et tomba, projetant sur la chaussée les trois ouvriers.

Deux se relevèrent aussitôt, ne portant aucune blessure. Il n'en fut pas de même de Barbieux, qui alla donner tête première sur le trottoir et se fit, dans sa chute, des plaies sérieuses à la face, d'où le sang s'échappait en abondance.

Relevé aussitôt par ses camarades et transporté dans un estaminet voisin, Barbieux reçut les soins d'un docteur qui, après pansement, le fit conduire et admettre d'urgence à l'hôpital St-Sauveur.

IMPRUDENCES D'ENFANTS

En traversant les rues, un gamin est blessé par une voiture et une gamine a failli être écrasée.

Lundi, vers 11 heures et demie du matin, le jeune Charles Thibault, âgé de 2 ans et demi, jouait en face du domicile de ses parents, 6, rue Carpeaux, en compagnie de petits camarades.

Soudain vint à passer, une voiture appartenant à M. François Dollé, cultivateur à Emmerin et conduite par son domestique, M. Jules Bouvin.

N'ayant pas vu arriver le véhicule, l'enfant voulut traverser la chaussée. Mais heurté par l'attelage, il fut renversé sur le sol et l'une des roues lui passa sur l'extrémité du pied gauche.

Relevé aussitôt et transporté dans une pharmacie voisine, un docteur vint lui prodiguer des soins.

Ce dernier constata que le jeune Thibault ne portait que des contusions peu graves au pied. Après quelques soins le petit blessé a été reconduit au domicile paternel.

RUE DU FAUBOURG-DES-POSTES

Un autre incident qui, heureusement, n'aura aucune suite fâcheuse, est survenu dimanche après-midi, au Faubourg des Postes.

Vers 4 heures et demie, la jeune Jeanne Boidin, âgée de 2 ans, dont les parents habitent rue Balzac, cour Poupart, se trouvait avec sa mère, à l'estaminet Lacome, 39, rue du Faubourg-des-Postes.

Echappant à la surveillance maternelle, l'enfant alla jouer dans la rue. Au moment où elle traversait la chaussée, survint la voiture de M. Claeys, fabricant, habitant le Faubourg-des-Postes.

Voulant gagner le trottoir, l'enfant buta sur le pavé et roula à terre en avant du cheval.

Par un hasard vraiment feureux, le conducteur réussit à arrêter instantanément son attelage, évitant ainsi un grave accident.

En effet, la fillette se trouvait à quelques centimètres seulement de l'une des roues du véhicule.

Relevée aussitôt, la mère accourue, constata avec joie que son enfant ne portait aucune blessure.

Un gamin de 14 ans joue du couteau

Un incident de la rue qui faillit tourner mal s'est produit dans la soirée de lundi boulevard Victor Hugo.

Vers neuf heures et demie, cinq gamins de 13 à 15 ans passaient en face de l'épicerie Caby, au numéro 192 du boulevard, quand l'un d'eux pour faire une mauvaise farce décrocha et jeta par terre une pancarte : « Appartement à louer ».

L'épicière sortant de sa boutique ramassa l'écriteau et peu satisfaite de la plaisanterie allongea un soufflet à celui des galopins qui se trouvait à sa portée.

La petite bande voulant tirer vengeance de cet outrage revint bientôt devant la maison Caby et se mit à jeter des cailloux dans les vitres.

Cette fois ce fut l'épicier Caby Alexandre, 30 ans, qui arriva et gifla le même gamin qui avait déjà été « confirmé ».

Celui-ci, Nachtergaele Alphonse, 14 ans, cité Philanthropique est un jeune qui a, paraît-il, peu de patience et pas du tout l'amour des coups que l'on reçoit.

Il sortit sournoisement son couteau et en trappa l'épicier qui fut atteint au bras gauche d'une blessure d'où le sang s'échappa abondamment.

Il fallut requérir un docteur qui fit au blessé un point de suture et put arrêter l'hémorragie.

Pendant ce temps la police s'était mise aux trousses du gamin qui fut retrouvé et amené avec sa victime devant M. Marmontel, commissaire de permanence.

Le magistrat l'a laissé, en raison de son âge, en liberté provisoire, mais l'a gratifié d'un procès-verbal qui lui vaudra la correctionnelle.

Je ne fume que le NIL

A QUI L'ENFANT ?

Dans l'après-midi d'hier, parmi la foule des promeneurs déambulant Place de la République, Mme X..., femme d'un agent de police, aperçut un bambin paraissant âgé de 7 à 8 ans, pleurant à chaudes larmes. Elle s'approcha du gamin et l'interrogea sur la cause de son chagrin. Le pauvre petit, qui ne peut répondre que par monosyllabes, redoubla ses pleurs. Jugeant que le gamin, sans doute perdu, parviendrait difficilement à retrouver son domicile, Mme X... le conduisit au poste du 4e arrondissement.

L'enfant est vêtu très simplement et porte une culotte bleue.

La police recherche activement les parents de l'enfant.

CHUTE DANS UN ESCALIER

Après avoir passé agréablement sa journée de dimanche en compagnie de plusieurs camarades, le sculpteur René Raoux, 38 ans, regagnait légèrement éméché, lundi, vers une heure du matin, son domicile, 81, rue de Juliers.

En gravissant l'escalier qui mène à sa chambre, située à l'étage, Raoux fit un faux pas, et dégringola plusieurs marches. Dans sa chute, le sculpteur se fit une plaie assez sérieuse à la tête par ou le sang s'échappait en abondance.

En hâte il se rendit au poste du 6e arrondissement ou un docteur requis, courut lui prodiguer des soins.

Après lui avoir suturé la plaie, le blessé, sur les conseils du docteur, fut admis à la Charité.

Son état n'est pas grave.

AU FEU !

Dimanche, vers 9 heures du soir, un feu de cheminée, rapidement éteint par les pompiers du poste d'Isly, à l'aide de sulfure, a éclaté chez M. Henri Thiétart, 106, rue d'Esquermes.

Aucun dégât.

Un autre feu de cheminée, qui n'a occasionné que des dégâts insignifiants, s'est déclaré hier, au numéro 22 du boulevard des Ecoles.

IL N'AIME PAS LES AGENTS

Quand il a bu, Paul D..., 20 ans, demeurant rue du Vieux-Marché-aux-Moutons, ne peut voir un agent.

Très éméché, D... traversait lundi, vers une heure du matin, la Grande-Place, lorsqu'il tomba nez à nez avec les deux agents de service à cet endroit.

A leur vue, il les injuria et les provoqua pour un match de jiu-jitsu.

Cette attitude provoquante valut à D... les honneurs du violon.

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES

BRUAY-SUR-L'ESCAUT

BAIN FROID. — Le jeune Dupont, 7 ans, s'étant trop approché d'un puits à refroidir les canons, à la verrerie, tomba dans l'eau, heureusement peu profonde.

Il fut retiré par un voisin, Jean Khym, 54 ans, sans autre mal qu'un bain froid.

LA SERVANTE INFIDELE. — Nous avons dit qu'une plainte avait été portée par la femme Gosset, contre la fille Chatelain, qui était partie en lui dérobant 10 francs.

La servante a en outre pris, chez la femme Leguel, un corsage et un tablier valant 25 fr.

Elle est recherchée.

MORTAGNE

C'EST LA FAUTE A LA BROUETTE. — Désespringalle Alcide, étant à son travail, aurait frappé Verdière J.-B., qui tomba en conduisant une brouette, et se contusionna assez fortement la jambe droite.

Il nie le fait, mais, sur plainte du blessé, une enquête est ouverte.

AUBRY

A LA CLOCHE DE BOIS. — Le brasseur Denys a déposé une plainte contre la veuve Dieu, cabaretière, qui aurait déménagé à la cloche de bois, lui laissant pour compte 150 francs de loyer impayé et autant de bière.

FLINES-LEZ-MORTAGNE

GIBELOTTE DE GOUTTIERE. — Le jardinier Arnemann César, avait un magnifique chat. Celui-ci disparut dernièrement, et le propriétaire se souvint qu'un soir, il avait entendu, près de chez lui, un coup de fusil.

Il suppose donc que le pauvre minet a été fusillé, puis emporté par un amateur de lapin de gouttière.

La gendarmerie informe.

CONDE-SUR-ESCAUT

MUSELEZ-LE. — La femme Bourdon eut ses canards étranglés. Elle soupçonna que le coupable était le chien d'un voisin, lequel, en outre, lui aurait déchiré son jupon.

M. Mugnier, commissaire, est saisi.

HAULCHIN

LES ECUMEURS DE JARDINS. — Les jardiniers Maillet et Bajard ont été victimes de filous et de vandales, dont les uns ont ravagé des parcs de pois, et les autres enlevé cent cinquante salades.

D'où enquête.

NIVELLES

L'AIR ET LA CHANSON. — Une chanson satirique, dans laquelle on diffamait le cabaretier Pavaut et d'autres personnes, fut vendue et chantée dans la commune.

Le débitant a désigné à la gendarmerie deux habitants qui seraient les auteurs du libelle dont les fils l'auraient colporté.

L'enquête continue.

ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI

CAUDRY

AUTO CONTRE VELO. — Une rencontre entre une automobile et une bicyclette s'est produite, dimanche dernier, vers 4 heures de l'après-midi, à l'angle de la rue de Saint-Quentin et de la place de l'Hôtel-de-Ville, en face du Magasin du Louvre. C'est naturellement l'auto qui a été le plus fort. Le cycliste, M. Bracq Emile, fabricant de tulles, rue Nationale, en a été quitte pour de fortes contusions, mais sa machine a été littéralement broyée.

Ce dernier prétend que le propriétaire de l'automobile n'a pas « corné » au tournant.

Il a oublié de demander le nom de son « écraseur », mais il connaît le numéro de la voiture et se dispose, si ce dernier ne veut pas l'indemniser, à lui intenter une action judiciaire.

HAILLICOURT

UNE RIXE. — A la suite d'une rixe survenue pour un motif futile, procès-verbal a été dressé à la charge de Roussel Hyacinthe, cordonnier, 35 ans, de sa femme et d'une autre ménagère Jeanne Choquart.

PAS-DE-CALAIS

Les Courses d'Arras

Les courses ont eu lieu avec un plein succès et par un temps superbe lundi après-midi, à l'hippodrome des Hauts-Blancs-Monts. En voici les résultats :

Première course. — Prix des Amateurs (au trot monté ou attelé — handicap de distance). — 6 partants : Bijou, attelé, 3,225 mètres ; Tanagra, monté, 3,275 m. ; Diavolo, attelé, 3,250 m. ; Urne, attelé, 3,250 m. ; Vol au Vent, attelé, 3,275 m. ; Bichette, attelé, 3,325 m. 1er, Vol au Vent, en 5 m. 59 ; 2e, Diavolo, en 6 m. 02 ; 3e, Urne en 6 m. 10. — Distance : 3,400 m. — Pari mutuel : Pesage et tribunes : gagnant, 22,50 ; placés, 8,00, 10,50. Pelouse : gagnant, 30,00 ; placés, 12,00 et 11,50.

Deuxième course. — Prix du chemin de fer du Nord et des Hauts-Blancs-Monts (steeple-chase — handicap — gentlemen et jockeys). — 4 partants : Caliari, 61 kilos ; Vasouy, 60 k. 1/2 ; Isle-Adam II, 60 k. ; Lucifer, 64 k. 1er, Lucifer ; 2e, Vasouy, 5 longueurs ; 3e, Isle-Adam II. — Distance : 3,400 mètres. — Pari mutuel : Pesage et tribunes : gagnant,